|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

****

Paris, le 30 octobre 2020

COMMUNIQUé DE PRESSE

 **Remise du rapport de Philippe Denormandie et Cécile Chevalier**

***« Des aides techniques pour l’autonomie des personnes en situation de handicap ou âgées : une réforme structurelle indispensable »***

**Le Dr. Philippe Denormandie et Cécile Chevalier (CNSA) ont remis leurs recommandations pour améliorer le recours aux aides techniques, à travers un accompagnement renforcé des personnes et des professionnels de santé, des dispositifs de financement simplifiés et mieux adaptés, et un accès plus direct à l’innovation.**

La capacité à disposer d’aides techniques adaptées aux besoins, aux attentes et aux projets de vie des personnes constitue un levier majeur de soutien à leur autonomie, qu’il s’agisse de compenser une situation de handicap ou d’accompagner l’avancée en âge.

Dans la suite des mesures déjà votées dans le cadre du PLFSS 2020 sur les fauteuils roulants, le Gouvernement a chargé le docteur Philippe Denormandie, appuyé par Cécile Chevalier (CNSA), de formuler des propositions les plus concrètes possibles pour faciliter l’accès aux aides techniques, et améliorer leur usage au service de l’autonomie des personnes en situation de handicap ou âgées.

**Pour Sophie Cluzel, *« Les aides techniques représentent une illustration très concrète de la promesse politique de soutien à l’autonomie que nous portons à travers la création d’une cinquième branche de sécurité sociale. C’est en facilitant le recours à des aides techniques innovantes, les plus « sur mesure » possible, que nous permettrons à chacune et à chacun d’exercer son pouvoir d’agir, et améliorerons la qualité de vie de millions de nos concitoyens comme de leurs aidants. ».***

Après d’importants travaux conduits en associant étroitement les représentants des parties prenantes (associations de personnes, fédérations, élus, professionnels de santé, fabricants et distributeurs, administrations, …), le Dr. Philippe Denormandie et Cécile Chevalier ont remis leur rapport à Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé chargée de l’Autonomie et Sophie Cluzel, Secrétaire d’Etat auprès du Premier Ministre chargée des Personnes Handicapées.

**Leur rapport dresse un diagnostic très étayé du système actuel et des difficultés trop souvent rencontrées par les personnes, et formule de nombreuses propositions concrètes, pour mieux évaluer les besoins des personnes et accompagner la prise en main des aides techniques, pour améliorer leur financement et baisser les restes à charge, pour renforcer la qualité du service rendu par les fabricants et les distributeurs, pour faire évoluer la gouvernance de ces politiques publiques, et enfin pour stimuler la recherche et l’innovation.**

Ces éléments viendront directement alimenter les réflexions d’ores et déjà engagées par le Gouvernement, et qui s’incarneront en particulier dès le prochain Comité Interministériel du Handicap et dans le cadre du « Laroque de l’autonomie ».

Le rapport est disponible sur <https://handicap.gouv.fr/publications-7/les-rapports/rapport-denormandie-chevalier-aides-techniques-pour-l-autonomie>

**Contacts presse :**

**Secrétariat d’Etat chargé des Personnes handicapées**

**seph.communication@pm.gouv.fr**

**01 40 56 88 69**